



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question écrite n° 95876

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur les répercussions de la grève contre le CPE pour les universités françaises. Au-delà des dégâts matériels, dont le coût est estimé à 3 millions d'euros minimum, un autre impact est à prendre en compte, plus insidieux. Il s'agit de l'image de nos universités, qui a été profondément et durablement ternie à l'étranger. Aussi, il le remercie de bien vouloir lui indiquer les mesures envisageables pour limiter ce phénomène.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95876

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juin 2006, page 5784